Article 31 du Règlement

Kurdes sur le territoire de l'Irak; il faut que la Turquie et l'Iran ouvrent immédiatement leurs frontières et, enfin, que la convention des Nations Unies autorise ses signataires, y compris le Canada, à prendre des mesures face aux génocides.

Le Canada devrait exercer immédiatement ce droit.

L'INDUSTRIE

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, les réductions d'effectifs au sein de l'industrie, les fermetures d'entreprises et même les faillites sont maintenant chose courante au pays. Ce phénomène crée un risque économique pour des milliers de travailleurs et leur collectivité, en particulier dans les villes dont l'économie repose sur une seule industrie.

La prise de possession et les acquisitions d'entreprises par les employés se produisent de plus en plus régulièrement aux États-Unis, par le biais du régime d'actionnariat. Cette forme de participation est rendue possible par l'adoption de certaines politiques fiscales. Le Canada n'a pas une telle politique visant à encourager les travailleurs à jouer un rôle direct dans la participation, l'exploitation et le contrôle général des entreprises et, par conséquent, dans leur propre destinée économique.

Je suis heureux d'apprendre que le Comité des finances entend examiner ce concept et je tiens à remercier ses membres, en particulier mon collègue d'Essex—Windsor.

La démocratie sociale peut prospérer si on lui donne une chance. Les travailleurs peuvent participer directement à leur avenir professionnel par le biais de stimulants appropriés.

Compte tenu du climat économique actuel, j'ose espérer que tous les partis appuieront les initiatives pertinentes.

LA POLLUTION PAR LE BRUIT

M. Harry Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): Monsieur le Président, nos maisons constituent un sanctuaire à l'abri du monde extérieur, mais il arrive que cette paix soit perturbée par la circulation automobile et autres désagréments de l'environnement urbain. Pour en réduire l'impact au minimum, les gouvernements prennent des précautions.

Récemment, dans les nouveaux lotissements d'Etobicoke, on a érigé des écrans antibruit pour en protéger les habitants contre le bruit de la circulation routière. Il est significatif qu'un niveau de gouvernement ait reconnu les effets du bruit sur le droit du citoyen à une certaine qualité de vie.

À l'avenir, je suis persuadé que les habitants de ces lotissements oublieront le bruit des routes environnantes parce qu'ils se préoccuperont du bruit des envols et des atterrissages sur les pistes additionnelles aménagées à l'aéroport international Pearson situé dans le voisinage. Ces habitants réfléchiront sans doute à ces écrans antibruit et ils en arriveront à se poser cette question inévitable: si les gouvernements reconnaissent les effets du bruit sur nos localités, pourquoi permettent—ils qu'on établisse de nouveaux lotissements si près des aéroports?

LES RÉFUGIÉS

M. Bill Vankoughnet (Hastings—Frontenac—Lennox et Addington): Monsieur le Président, il faut continuer de nous préoccuper de la situation de la minorité kurde d'Irak. Les Canadiens sont bouleversés et inquiets de voir ces gens, particulièrement des enfants innocents, souffrir et mourir.

Depuis le 5 avril 1991, le Canada a versé plus de 7 millions de dollars à des organisations internationales pour venir en aide aux réfugiés kurdes. Les Canadiens prient instamment le gouvernement du Canada de continuer à travailler avec le secrétaire général des Nations Unies pour faire régner la paix et la sécurité dans la patrie des Kurdes.

Le gouvernement du Canada mérite des éloges pour les efforts qu'il a déployés jusqu'à maintenant. Le Canada devrait également encourager les gouvernements des pays membres de la coalition à se servir des économies que la guerre plus courte que prévu leur a permis de réaliser sur le plan de la défense pour accroître l'aide humanitaire accordée aux Kurdes et aux autres civils irakiens victimes des conflits civils qui déchirent actuellement leur pays.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, Postes Canada se moque encore une fois de la vérité. En 1987, la société a annoncé son programme de conversion en milieu rural, qui n'était